

INFORMATION

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie d'Arcisses le :

Jeudi 27 novembre 2025 à 19h30
Mairie d'Arcisses

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal,
2. Délibération modificative N°1- Budget construction MARPA,
3. Tarifs des insertions publicitaires dans « Arcisses infos »,
4. Questions diverses.

Mairie

1, rue de la Cloche – CS 10014 Margon 28409 ARCISSES CEDEX

① 02.37.52.02.70  mairie@arcisses.fr